

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Band: 49 (1976)
Heft: 4

Vereinsnachrichten: Société coopérative de cautionnement hypothécaire pour Coopératives suisses de construction et d'habitation, Bâle : assemblée générale ordinaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Assemblée générale ordinaire

8

Les membres sont invités à participer à la 19e assemblée générale ordinaire, samedi 24 avril 1976, à 14 h. 15, au Kursaal de Berne.

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 14 juin 1975 à Davos.
2. Rapport de gestion 1975.
3. Comptes annuels et bilan au 31 décembre 1975.
Rapport des vérificateurs des comptes.
Votation pour donner décharge au comité.
4. Election des vérificateurs des comptes.
5. Modification des statuts.
6. Propositions individuelles.
7. Divers.

Les membres ayant des propositions à présenter à l'assemblée générale sont priés de les faire parvenir jusqu'au 27 mars 1976 au président: M. E. Matter, directeur Coop Bâle, case postale, 4002 Bâle.

Extrait du 18e rapport annuel, exercice 1975

Les cautionnements en cours au 31 décembre 1975 s'élèvent à 23 293 363 fr. Les cautionnements accordés, mais pas encore effectués, atteignent le montant de 4 300 000 fr. Nous n'avons subi aucune perte.

Les comptes de l'exercice se présentent comme suit:

Pertes et profits

	Charges	Produits
	Fr.	Fr.
Indemnités et séances du comité	8 515.10	
Impôts et contributions	21 445.50	
Frais généraux	5 789.55	
Cotisations AVS	119.25	
Solde reporté de l'exercice précédent		142.10
Intérêts actifs		177 538.40
Primes de cautionnement		81 913.50
Finances d'inscription et d'examen		2 975.—
Solde = Bénéfice à disposition	226 699.60	
	<u>262 569.—</u>	<u>262 569.—</u>

Bilan au 31 décembre 1975 avant la répartition du bénéfice

	Actif	Passif
	Fr.	Fr.
Avoirs en banques	61 653.20	
Titres	3 455 000.—	
Impôt anticipé à récupérer	45 345.40	
Mobilier	1.—	
Capital en parts sociales		2 650 800.—
Réserve du croire		678 500.—
Passif transitoire		6 000.—
Pertes et profits		
	Fr.	
Report 1974	142.10	
Bénéfice 1975	226 557.50	226 699.60
	<u>3 561 999.60</u>	<u>3 561 999.60</u>

Propositions du comité à l'assemblée générale au sujet de la répartition du bénéfice de 226 699 fr. 60:

	Fr.
Intérêts aux parts sociales 4 %/2 650 800 fr.	104 537.15
Attribution à la réserve du croire	122 000.—
Report à c/nouveau	162.45
	<u>226 699.60</u>

Bâle, Zurich et Neuchâtel, le 31 décembre 1975.

Le président:
E. Matter.

Le gérant:
H. Bänninger.

Trad. R. Gerber.